

## BIODIVERSITE

La biodiversité, ce ne sont pas que les petites fleurs. Ce sont l'ensemble des interactions au sein du Vivant, dont l'Homme fait partie. Et à ce titre, porter atteinte à la biodiversité, c'est nous mettre en péril nous-mêmes.

L'attention que nous portons ou pas à la biodiversité se retrouve dans l'eau que nous buvons, dans notre alimentation, l'air que nous respirons. Elle se retrouve dans nos paysages, nos cadres de vie en milieu rural comme en milieu urbain.

Nous devons modifier notre rapport au Vivant. La Nature n'est pas qu'une ressource dans laquelle nous pourrions puiser sans limite. Elle est un équilibre fragile, d'autant plus sur notre territoire où les interactions avec les activités humaines, au premier rang desquelles l'agriculture et l'élevage, sont nombreuses.

Préserver la biodiversité, c'est nous protéger donc, mais c'est aussi créer de la richesse économique quand nous construisons des projets, qu'ils soient agricoles, touristiques, industriels, qui placent au fondement de leur action, la protection et la valorisation de nos ressources naturelles.

Nous devons modifier notre rapport au Vivant aussi parce que nous sommes sur une terre fragile, soumise aux colères des éléments naturels, que le changement climatique annonce de plus en plus nombreuses. Là encore, les solutions fondées sur la nature, suscitent de plus en plus d'intérêt.

Je ne partage pas l'idée qu'il y aurait d'un côté les « bons » combattants pour la préservation de biodiversité, celle qui crée des richesses, et de l'autre, les « mauvais » qui empêcheraient la création d'emploi. Il n'y a que des défenseurs de la biodiversité qui savent que préserver la nature aujourd'hui et vivre en harmonie avec elle, est le meilleur gage pour l'économie de demain.

Nous habitons une terre d'une exceptionnelle richesse et diversité. Un couloir de migration pour les oiseaux, une steppe multimillénaire, un refuge pour de nombreuses espèces végétales et animales, un réservoir de biodiversité.

La Camargue, la Crau et les Alpilles méritent les mesures de protection et l'attention dont elles font l'objet de la part des organismes de gestion et au-delà, des collectivités partenaires.

Ces structures de gestion doivent être le lieu où les différents acteurs se retrouvent pour définir des stratégies communes en déclinaison des chartes de Parc, pour ce qui est des Parcs naturels régionaux.

La Charte du Parc naturel régional des Alpilles est en construction. Pour la première fois une commune, Arles, sera couverte par deux Parcs. Cela doit nous interroger collectivement sur notre rapport à la biodiversité en milieu urbain. Projets de Nature en ville, corridors écologiques, gestion différenciée des espaces verts, bio climatisme, accompagnement des initiatives citoyens, jardins nourriciers, projets pédagogiques, etc, nombreux sont les champs d'action qui permettent de créer un nouveau rapport entre l'Homme et la Nature.

D'une manière générale il nous faut stopper l'étalement urbain : renoncer aux grands projets d'infrastructures inutiles et écologiquement néfastes et aux projets d'entrepôts géants, de la logistique, planifier le développement urbain et économique en fonction de l'impératif de maintien de la biodiversité et de lutte contre l'artificialisation des sols.

Protéger concrètement les habitats et les espèces : bannir les pesticides en commençant par les interdire autour des zones habitées, gérer durablement l'eau.

Supprimer progressivement les entrants chimiques dans l'agriculture ce qui doit permettre de retrouver plus de biodiversité.

Continuer, dynamiser et favoriser le travail avec les structures d'éducation à l'environnement est essentiel pour faire prendre conscience de l'importance vitale de la biodiversité.

En ce qui concerne les demandes de démoustication, des réponses locales doivent pouvoir être apportées dans les zones habitées du type de celles expérimentées au Sambuc, avec des « bornes aspirantes anti-moustiques », par exemple.

En Camargue, Les structures gestionnaires du territoire (PNRC, AMV) sont importantes et indispensables pour développer le dialogue nécessaire entre les différents acteurs, ce qui

nécessite des moyens financiers et humains, qu'il nous faudra aller chercher auprès des collectivités publiques concernées.

## ECONOMIE

Nous vivons dans une économie mondialisée, obéissant à des règles libérales édictées à l'échelle internationale comme à l'échelle européenne qui encourage la consommation de masse et qui au nom de la croissance, laisse de côté d'autres enjeux qu'ils soient humains ou écologiques.

Nous vivons par ailleurs dans une région qui depuis l'antiquité est un carrefour des échanges mondiaux, au croisement de la vallée du Rhône et de la Méditerranée. Ce n'est donc pas un hasard si sur notre territoire et à proximité se sont développés au fil des siècles et des décennies, le Port de Marseille, le port fluvial d'Arles, les industries pétrochimiques, métallurgiques, les entrepôts logistiques, etc. Et il est une réalité que de ces secteurs d'activité, dépendent de nombreux emplois.

Au niveau national les entreprises doivent être accompagnées pour relocaliser leurs productions en France.

Sur le territoire, le commerce et l'approvisionnement local et de proximité doivent être favorisés, développer l'économie circulaire, inciter au réemploi et à la réparation des matériels ce qui permet de créer des filières d'emplois locaux non dé-localisables, en s'appuyant sur l'économie sociale et solidaire

## INDUSTRIE

extrait du programme de la NUPES applicable à Fibre excellence:

- Redonner à l'État et aux collectivités locales les moyens humains et financiers pour appliquer le triptyque « surveiller, contrôler, sanctionner » et réguler face au libre marché
- Revenir sur les affaiblissements des normes environnementales et des mécanismes de participation publique décidés lors du précédent quinquennat (décrets permettant aux préfets de déroger aux normes environnementales, par exemple) du tribunal de Toulouse avec fibre excellence
- Gérer les risques industriels avec la création d'une autorité de sûreté indépendante des risques industriels, augmenter le nombre d'inspecteurs des Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), augmenter le seuil de l'amende maximale pour les ICPE à 500 000 euros (contre 15 000 euros actuellement), poursuivre systématiquement les cas de non-respect des normes

et faire réellement exécuter les sanctions en travaillant avec les organisations syndicales sur les problèmes de santé

## TRANSPORT

La France, et sans doute au-delà, l'Europe a du mal à sortir du « tout voiture » et du « tout camion ». En a-t-elle d'ailleurs la volonté ? On peut s'interroger sur ce point lorsqu'on examine les projets de développement des axes routiers ou de soutien à l'industrie automobile et qu'on les compare à la timidité des investissements liés au fret ferroviaire ou au transport fluvial qui doivent être développés (voire exigés comme en Suisse pour les marchandises internationales en transit).

Au-delà du transport de marchandises, la question de la mobilité individuelle doit faire l'objet d'une attention particulière et d'une véritable stratégie territoriale, notamment avec des tarifications accessibles et attractives pour les déplacements en train au plus grand nombre, et faire en sorte qu'ils soient moins chers que les avions sur les courtes distances. Encore trop d'autosolisme dans les trajets domicile-travail et les modes de déplacements doux comme collectifs sont trop peu soutenus et perdent en efficacité, en

sécurité. De nouvelles infrastructures routières, de nouveaux modes de déplacements, bus à la demande, covoiturage, l'auto partage, etc... doivent être inventés. Les expériences menées à travers le monde dans le domaine de la mobilité, que ce soit en milieu rural ou milieu urbain témoignent d'une réalité : quand la volonté politique est là, on trouve les solutions qui satisfont les citoyens. Nous devons donc repenser notre relation à la mobilité. C'est un sujet qui fait l'objet d'évolutions majeures, technologiques avec l'évolution des motorisations, l'autorégulation, mais aussi sociologiques avec la perception que les plus jeunes de nos concitoyens mais pas seulement de la mobilité, du partage. Là où l'autosolisme a pendant des décennies et aujourd'hui encore vendu comme une nouvelle liberté, nous devons proposer les solutions alternatives efficaces et plus économiques.

Pour autant, est-ce cette économie mondialisée que nous souhaitons encourager ? les récentes crises du Covid et en Ukraine, ont mis sous le feu des projecteurs les enjeux de souveraineté. A commencer par la capacité à nous nourrir, à accéder à l'eau, à produire notre énergie, à nous protéger, à nous soigner, à nous déplacer. C'est cette économie créatrice de solidarités locales que nous devons encourager.

## ENERGIE

Les accords de Paris en 2015 donnent un cap pour ce qui est des émissions de gaz à effet de serre. Pourtant, malgré la connaissance précise que nous avons des enjeux, et malgré différentes Lois censées donner le cadre d'intervention nationale (Transition énergétique pour la croissance verte en 2015, Loi d'orientation des mobilités en 2019, Loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire en 2020, loi « climat et résilience de 2021), et les différentes programmations pluriannuelles de l'énergie, la France ne tient pas ses objectifs.

Les objectifs restent pour nous les mêmes : Réduire les émissions de gaz à effet de serre et atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050. Je fais mien les objectifs et les stratégies identifiées dans le Plan Climat du Pays d'Arles qui dès 2016 identifiait la souveraineté énergétique comme l'un des enjeux.

Cette stratégie territoriale repose sur l'idée que, dans ce territoire exceptionnel que constituent la Camargue, les Alpilles et la Crau, il n'y a pas UNE solution en termes de production d'énergie, mais que nos sources de production d'énergie doivent reposer sur un mix qui valorisent nos ressources locales, créent de la richesse et de l'emploi et bien évidemment respectent et protègent nos ressources naturelles et nos paysages.

L'équilibre est parfois difficile, mais j'ai confiance en la capacité des acteurs de terrain à définir ensemble de manière unanime une stratégie commune.

Mais si notre territoire doit poursuivre ses efforts pour produire l'énergie qu'elle consomme, elle doit s'attacher à la sobriété. Le Plan Climat affiche des objectifs en ce sens. Les récents scénarios prospectifs identifiés par l'ADEME, montrent en filigrane le danger qu'il y aurait à miser sur une solution technologique au défi du dérèglement climatique et que la sobriété doit être la priorité. C'est sans doute là, le principal point de divergence avec le Président de la République qui en son temps avait qualifié d'amish celles et ceux qui voient dans le déploiement de la 5G une stratégie contradictoire aux objectifs de sobriété énergétique.

Dans l'industrie, les transports et le bâtiment, nous devons encourager les investissements qui permettent de réduire nos consommations par des stratégies d'accompagnement financier ou l'édiction de règles plus contraignantes quand cela s'impose et favoriser sur le territoire le recours aux diverses sources d'énergie les plus adaptées aux conditions météorologiques et géographiques.

Dans le programme la planification prévoit le passage à 100% d'énergies renouvelables, la sortie du nucléaire, et la sortie des énergies carbonées grâce à l'arrêt des subventions aux énergies fossiles.

## AGRICULTURE

On ne peut pas aborder l'agriculture sans évoquer d'une part la réforme de la PAC au niveau européen et en France la réorientation des subventions en direction d'une

agriculture écologique et paysanne : engager la sortie des aides à la surface et les réorienter vers des exploitations intensives en main d'œuvre et écologiquement soutenables.

En Camargue soutenir les exploitations, qui s'engagent dans la suppression des entrants chimiques et la conversion vers le bio, pour permettre aux étangs de retrouver des écosystèmes équilibrés, et faire de même en Crau ; Tenir compte des services rendus à l'environnement.